

Berne, le 24 janvier 2023

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Chutes sur des sols glissants

42 % d'entre elles sont dues à la neige ou au verglas

Chaque année, en Suisse, plus de 285 000 personnes se blessent en chutant. Des sols aux conditions de surface défavorables sont responsables d'un cinquième de ces chutes. C'est notamment le cas durant la saison froide lorsqu'ils sont recouverts de neige ou de verglas, mais également quand ils sont défectueux, souillés ou mouillés. Les conseils du BPA aident à traverser l'hiver en toute sécurité.

Trottoirs enneigés, porches verglacés, revêtements de sol mouillés dans le vestibule: pour une chute sur cinq subie par la population d'âge actif, le sol joue un rôle déterminant. Dans 42 % de ces cas, la chute est principalement due à des conditions hivernales comme la neige ou le verglas. Des sols défectueux, souillés ou mouillés sont également dangereux.

Une chute se produit lorsque plusieurs facteurs défavorables se conjuguent. Dans son [analyse de la sécurité des sols](#), le BPA a identifié les principaux facteurs de risque des chutes ayant un lien de causalité avec les sols, parmi lesquels les conditions météorologiques et le climat ambiant, l'état des constructions, l'éclairage ou encore les chaussures.

Porter des chaussures robustes et déneiger

Pour [prévenir les chutes](#), il convient de prendre des mesures à différents niveaux. En hiver, il y a lieu d'enlever la neige et le verglas aux accès aux habitations, dans les cours, les escaliers, etc., de saler ces endroits à titre préventif et de les doter d'un éclairage suffisant.

Le BPA recommande également de porter des chaussures robustes à semelle profilée, surtout en hiver. En cas de verglas, des [crampons](#) empêchent de glisser. Il est important de les ôter dès que le sol n'est plus glissant (p. ex. sur du béton ou de l'asphalte). Le BPA conseille par ailleurs d'essuyer les chaussures mouillées avant de pénétrer dans un bâtiment et de toujours se tenir à la main courante dans les escaliers. Chacun peut en outre réduire son propre risque de chute grâce à un entraînement ciblé de sa force et de son équilibre.

Principaux conseils pour l'hiver

- Enlever la neige et le verglas sur les sols.
- Porter des chaussures robustes à semelle antidérapante.
- En cas de verglas, fixer de surcroît des crampons sur les chaussures.
- Se tenir à la main courante dans les escaliers.
- Réduire le risque individuel de chute grâce à un entraînement physique.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.